



Vivre en rive droite



Numéro 5

Bulletin de l'Union de Quartier Rive droite

Juin 2010

L'Edito

Le "mot du Président" évolue en un éditorial pour être l'expression de toute une équipe.

Voilà quatre mois que celle-ci est au travail avec l'aide et les conseils avisés des plus anciens et l'implication croissante des habitants de la Rive Droite.

Les premiers résultats sont encourageants : 37 nouvelles adhésions sont réalisées depuis notre A.G. Des encouragements nous parviennent régulièrement.

L'organisation des habitants de l'Esplanade en une commission est bien réelle. Celle-ci défend, au côté de l'U.Q., leurs intérêts et ceux des futurs résidents. Leur mécontentement s'est exprimé dans une pétition signée par 700 personnes et dans un courrier adressé à Monsieur le Maire. Nos contre-propositions sont incluses dans les travaux du Conseil Consultatif du Secteur 2. Ce dernier devait rendre public son avis au Conseil Municipal du 17 mai ; il ne devrait le faire finalement qu'en juin ou juillet. Deux rencontres ont eu lieu avec des Maires Adjointes. L'un sur le projet de requalification du quartier de l'Esplanade et l'autre pour des améliorations des aspects de la voirie sur de quartier Saint Laurent (voir page 2).

Des activités d'animations ont été réalisées (voyages, ventes de places de cinéma et de manèges lors de la Foire des Rameaux). D'autres se construisent comme "Mon voisin est un artiste" en septembre (page 2) et "Faites des lumières" l'année prochaine. Celles-ci sont réalisées en partenariat avec le tissu associatif du quartier et notamment la *Maison Pour Tous* et le CCSTI.

Ce bulletin a pris des couleurs, nous l'avons souhaité plus diversifié et plus informatif. Notre site web se transforme grâce à un nouvel hébergement permettant une plus grande souplesse technique (voir ci-dessous).

En votre nom à tous, je remercie cette équipe pour ses premiers efforts qui en appellent d'autres. Un vœu à formuler : que le prochain éditorial continue de rendre compte de nos initiatives dans lesquelles seront impliqués tous les membres du Conseil d'Administration et plus largement tous ceux qui le souhaitent.

Michel Courriol

Notre site Internet évolue

Jour après jour, le zèle et la compétence de Joël dotent l'Union de Quartier d'un site Internet plus complet et efficace. Il nous permet maintenant de gérer l'ensemble des contacts avec lesquels l'association est en relation : adhérents, brocanteurs, élus, instances et associations

Nous pouvons y insérer davantage d'informations et espérons que vous serez toujours plus nombreux à les utiliser. Nous espérons pouvoir bientôt refondre ce site plus complètement pour le rendre plus attrayant et de consultation plus commode. En attendant, noter nos nouvelles adresses, ci-contre.

Projet urbain de L'Esplanade (suite)

Dans notre précédent Bulletin (le N° 4 de Mars 2010) un article de Bernard VALENTIN, parlant au nom de la Commission des Habitants, faisait le point de cette affaire et signalait en particulier :

- les incertitudes sur la faisabilité du projet tel qu'il était présenté, parce que dépendant de décisions indépendantes de la Municipalité, essentiellement la Rocade et le déclassement de l'autoroute.

- l'opposition des habitants actuels du quartier à une densification estimée trop forte, à des constructions proposées trop hautes et à des emplacements contestés, aux suppressions de stationnement, au tracé de la voie du tram, etc ...

Depuis cet article, la situation a beaucoup évolué. La Commission des Habitants et l'Union de Quartier Rive Droite se sont concertés, et, ensemble, ont participé à plusieurs rencontres avec le Municipalité, en particulier :

- pour dire que les habitants contestaient que la concertation ait été bien conduite

- et pour dire aussi que les réactions à la densification, aux constructions trop élevées, aux craintes pour le stationnement, continuaient.

A chaque fois, la position de la Municipalité est restée, à très peu de choses près, inchangée.

De son côté, le CCS2 a continué à réfléchir à l'Avis qu'il doit donner, et l'a présenté, pour information, en son état, aux habitants, lesquels l'ont bien reçu.

Mais surtout : le 22 mars, la commission d'enquête concernant l'utilité de la Rocade Nord a donné un avis négatif. Cet avis n'a pas force de loi, mais il n'est pas concevable qu'il puisse être ignoré. Cependant cela ne veut pas dire qu'un nouveau projet ne puisse se réaliser, mais certainement pas avant plusieurs années. D'ailleurs, la Métro vient de décider de reprendre les études ; et la Municipalité doit délibérer sur le sujet lors du Conseil Municipal du 14 juin.

Mais cet avis négatif de la commission d'enquête a comme conséquence immédiate—et une lettre de Monsieur le Maire de Grenoble le précise—que « *l'ensemble du plan de circulation de l'entrée ouest de Grenoble nécessite d'être réétudié, ... et que dans une première phase (d'ici 2014-2015) le projet pourrait nécessiter de maintenir une voie de circulation sur l'autoroute actuelle, dont les localisations des premières constructions et des premiers aménagements devront tenir compte, ...* ». On est donc dans une phase d'incertitude et il faut attendre que les choses se précisent à la Municipalité. D'ailleurs, la date de remise de l'Avis du CCS2 a été retardée. Et les premiers travaux de la ligne E du tram ne commencent pas à l'Esplanade, afin de pouvoir éventuellement en modifier les projets.

suite page 4

Union de Quartier Rive Droite

103 rue Saint Laurent - 38000 Grenoble
permanence les mardis de 17h à 18h
Tel. 04 38 37 00 15 et 09 64 12 19 76
e-mail : contact@uq-rive-droite.com
site Internet : <http://uq-rive-droite.com>

Une visite du quartier

Le 27 avril, des représentants de votre association accompagnaient l'adjoint au Maire délégué au secteur 2 et le Directeur de l'antenne de la mairie dans une visite du quartier Saint Laurent. Plus de 20 questions avaient été préparées et soumises préalablement à la mairie pour rendre plus interactif cet échange de doléances.

Les points abordés portaient sur la réfection de la passerelle Saint Laurent ; - la fermeture du porche de la montée Chalemont avec une proposition d'installation d'un distributeur bancaire ; - l'élimination des tags qui polluent cette montée ; - un nettoyage plus régulier de la rue Saint Laurent et de la place Xavier Jouvin ; - une demande d'atténuation de l'inclinaison des fins de trottoirs du pont de la Citadelle pour les rendre moins glissants l'hiver, etc.

Nous avons obtenu des réponses plus précises qu'à l'ordinaire et, en particulier, M. l'adjoint s'est engagé à faire réaliser, avant la fin juin 2010, un balisage de la place Saint Laurent qui protège les enfants et satisfasse l'école, les parents d'élèves et la Maison pour Tous.

L'Union de Quartier a insisté sur la nécessité d'assurer la propreté de ce secteur et de le doter d'une véritable signalétique—prolongée sur la rive gauche—afin de valoriser les sites patrimoniaux et culturels de Saint Laurent. La réouverture de la crypte à l'automne conduira à la venue d'un plus grand nombre de touristes et de grenoblois. Ils doivent être accueillis correctement.

Un compte rendu plus détaillé de cette rencontre est intégré dans notre site web : <http://www.uq-rive-droite.com>.

Cette visite ne constitue pas une fin en soi. L'Union de Quartier suivra l'exécution des engagements pris. Elle prépare, avec sa commission Animation, un projet de fresque et de mur végétal pour la montée Chalemont. Sa commission Urbanisme rédige un projet argumenté pour l'utilisation des bâtiments de l'UJF et des terrains environnants, ainsi que pour la réhabilitation du sentier des fortifications Lesdiguières, de la porte de France jusqu'aux remparts de la Casemate—projet qui émane de l'association Trans'Savoir-Faire.



Bulletin imprimé avec encres végétales sur papier recyclé, par l'Imprimerie Notre Dame.

Prochainement téléchargeable sur notre site

<http://uq-rive-droite.com>

“Mon voisin est un artiste”

Cet évènement, organisé dans le cadre de l'Union de Quartier, s'insérera dans l'ensemble des manifestations qui ponctueront les journées du patrimoine des 18 et 19 septembre 2010. Ces journées sont une opportunité pour faire mieux connaître et mettre en valeur les activités artistiques et culturelles pratiquées dans notre quartier, et qui s'y développent toujours davantage, au point d'en constituer aujourd'hui une des spécificités.

Ainsi, vous pourrez découvrir l'artiste qui est votre voisin en pénétrant dans son atelier :

- o L'ouverture de 8 ateliers d'artistes est déjà prévue (Jean-Pierre Andrevon, Hervé Bougel, Gladys, Agnès Jeannot, Marianne Raffestin, Brigitte Vio, Wakiko Tsuboi, studio 1011).

- o Vous pourrez également voir ses oeuvres exposées dans différents lieux du quartier : une trentaine d'artistes seront exposés dans une quinzaine de lieux différents dont le CCSTI et le Musée Dauphinois qui participent à cet évènement. Le CCSTI présentera le travail de Jean-Pierre Andrevon sur le thème de la science-fiction, et le Musée Dauphinois accueillera les photographes et vidéastes du quartier ainsi que la plasticienne Brigitte Vio.

Afin de faciliter la découverte des différents artistes, un parcours sera proposé reliant :

- o le local de l'Union de Quartier (103 rue Saint-Laurent) où seront présentés chacun des artistes participants (par la photographie d'une oeuvre de son choix, par son portrait photographique réalisé par Laurence Fragnol et par la description de son travail);

- o la galerie Alter-Art (75 rue Saint Laurent) où seront exposées une oeuvre de chaque artiste participant;

- o et d'autres lieux : le détail de la répartition des artistes participants exposés dans les différents lieux sera disponible sur le site internet <http://www.quartierdesarts.org>, au local de l'Union de Quartier et dans chaque lieu d'exposition. Dans certains de ceux-ci les expositions seront prolongées au-delà des journées du patrimoine.

Tous les habitants du quartier sont invités au vernissage commun qui aura lieu à la *Maison pour Tous* le samedi 18 septembre à 11h30.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur cet évènement en consultant le site mentionné ci-dessus. Ce projet est ouvert à toutes les idées et contributions. Vos commentaires seront également les bienvenus. N'hésitez pas à nous contacter (gerardvandome@orange.fr ou tel.06 75 70 13 52).

Le sport à la Bastille

Notre quartier, outre ses atouts humains et historiques, offre à qui veut l'emprunter un accès direct à la nature : le sentier de la Bastille qui déroule ses lacets, lance ses escaliers jusqu'à la gare du téléphérique et se prolonge jusqu'au Mont Rachais, voire le Col de Vence pour les plus courageux d'entre-nous. Cette spécificité de la rive droite conduit de nombreux sportifs habitant les quartiers les plus proches à gravir ou fouler ses pentes en escaladant, en marchant, en courant ou en VTT. Qui n'a pas croisé, lors d'une ballade dominicale, un représentant de cette caste à part, les avaleurs de dénivelés, bravant soleil, chaleur, froid ou intempéries, à toute heure du jour, voire de la nuit. J'en ai croisé très régulièrement en hiver, à six heures du matin, progressant à la lumière d'une lampe frontale, ils redescendaient déjà alors que j'abordais à peine la montée ! En les croisant, surtout dans le sens de la montée, les promeneurs ou les touristes du dimanche commentent entre eux leur effort, les applaudissent parfois discrètement et spontanément, les encouragent ou carrément feignent de les ignorer—avec une ostentation inversement proportionnelle au degré de culpabilité qu'ils peuvent ressentir devant ceux qui font ce qu'ils aimeraient eux-mêmes pouvoir faire... un jour... c'est juré ! Peut-être même les admirent-ils secrètement en tentant d'oublier leur repas de midi, loin, très loin, des préceptes diététiques permettant au joggeurs ou autres marcheurs d'arriver jusqu'au glacis de l'Esplanade sans risquer l'essoufflement ou le recours au SAMU.

Plusieurs circuits existent, certains sont pourvus d'équipements sportifs et de panneaux explicatifs comme le parcours de santé empruntant le tracé du sentier géologique ou bien encore la via ferrata récemment rénovée. Selon l'humeur ou la condition physique du moment, certains pourront démarrer l'ascension par les escaliers menant au musée Dauphinois par exemple.

Le “Château Terray”

Un site mytique presque déserté aujourd’hui où sont nés trois rêves

Rêve de grandeur . Ce “Château” à flanc de colline, derrière la rue Saint Laurent, a probablement été érigé à la fin du XIXe siècle par un amoureux des villas florentines. On ignore qui furent les premiers propriétaires, on sait seulement que “Monsieur”, ne s’entendant plus avec “Madame”, avait fait ajouter une aile à la maison—la dénommée “galerie”— afin d’y être tranquille !

La famille d’Henri Terray a dû s’y installer après la première guerre mondiale, deux enfants y naissent, Lionel et François. Cette maison bourgeoise va connaître une longue période de fastes. Elle comprend trois niveaux, plus la “ tour “. Au rez-de-chaussée étaient logés les domestiques, cuisinière, jardinier et gouvernante... À l’étage supérieur se trouvaient les vastes salles de réception, le long d’un couloir non moins vaste, qui débouchait sur une grande cuisine. Tout en haut, donnant sur une belle terrasse, on avait l’appartement des parents, tandis que les deux garçons occupaient les trois pièces de la “ tour”. Le parc est bien entretenu : des cyprès jalonnent la montée, à l’italienne ; pivoines, rosiers poussent le long des allées et des terrasses. Les jours de fêtes, il est illuminé, et des gendarmes sont réquisitionnés pour assurer la tranquillité des invités.

Cette propriété abrite une vache pour la consommation de lait de la communauté. Elle compte bon nombre d’arbres fruitiers et une vigne. On n’est pas loin de l’autarcie ou en tout cas d’un fonctionnement écologique ! Notons que la propriété n’étant accessible à aucun véhicule, un monte-charge avait été installé pour acheminer denrées et bagages.

Rêve d’aventure et du dépassement de soi. Le grand parc sera pour Lionel, enfant robuste et aventureux, un terrain de jeux merveilleux : tout petit, il l’explore et se sent uni à la nature. Pour son bonheur, il y passe tout son temps libre, observe les animaux, se couche dans l’herbe, attiré par les coins sauvages. Arbres, murs, rochers, l’aideront très tôt à se familiariser avec les rudiments de l’escalade et, à cinq ans déjà, il fait sa première chute de grimpeur. Il rentre, le visage couvert de sang. Rien ne le retient pour recommencer ; au contraire la vue des cimes enneigées de Belledonne nourrit ses rêves

Par contre, il déteste les fêtes mondaines au Château et l’école l’ennuie profondément. Il partage ses découvertes avec de jeunes amis : l’amitié et l’aventure lui promettent un destin exceptionnel d’alpiniste et de champion de ski.



Force de la nature, Lionel Terray sent que l’esprit et le courage lui permettront de se dépasser. Il sera rebelle à toute forme d’autorité — son milieu d’origine, certains directeurs d’écoles de guides — et il s’engagera totalement dans la Résistance. Lisez son récit *les Conquérants de l’inutile*. L’esprit y est plus fort que le corps, c’est l’homme en face de son destin. L’amitié y joue un grand rôle, la richesse ne l’attire pas.

Il prendra comme épouse Marianne, institutrice laïque, et commencera sa carrière comme agriculteur près de Chamonix. L’hiver, il travaille comme moniteur de ski. Il invente l’alpinisme moderne : en cordées légères il atteint très rapidement les sommets les plus difficiles, dans les Alpes, puis dans l’Himalaya et les Andes. Sa femme ne peut le suivre. Et elle vivra les angoisses de l’attente, sans contact radio, sans nouvelles—pendant des semaines lorsque Lionel sera aux prises avec l’Annapurna ! Jusqu’à la dernière attente, le 19 septembre 1965. Ce matin-là, il est parti du lieu même où était née sa vision de la vie. Une ultime course dans le Vercors. Il avait 45 ans.

Rêve d’une société sans barrières. Marianne décide de garder le “Château” et d’en louer les parties qu’elle n’occupe pas, à bas prix, à des étudiants ou artistes. Le site va alors vibrer de l’esprit de fête propre à “ l’après mai 68 ”: il verra s’y réunir une foule de jeunes gens qui partagent le soir un repas sorti des cabas, s’exaltent de chansons engagées, discutent sans fin ou dansent. L’électrophone d’alors n’arrive pas à couvrir les conversations !

Certains de leurs projets se muent en actions citoyennes, après d’âpres discussions dans la *Maison pour Tous*, située alors dans la même rue. Ainsi, parmi les occupants du “Château”, un architecte compétent, Bernard B, veut accélérer la réhabilitation que la Ville mène dans le quartier trop lentement à son goût : « *On va se lancer dans l’autorestauration !* » propose-t-il. Ainsi, dans plusieurs immeubles sans syndic, les propriétaires se regroupent et lui confient la réfection de leur toit. Hélas ! dans certains greniers, des seaux resteront toujours en place après les travaux. Et qui remboursera les malfaçons ? « *C’est la Ville qui paiera. Pas nous !* » s’écrie un propriétaire en colère. L’adjoint du Maire reste évasif, mais la Ville payera la note. Heureuse époque !

Autre figure emblématique du “Château”, Michel B est franchement novateur. Sous sa direction, la vie change à la MPT : les barrières tombent entre animateurs et jeunes, entre filles et garçons, au grand dam de beaucoup de parents du quartier. Mais il anime aussi des manifestations contre des projets imposées par un Etat tout puissant, comme celui du surgénérateur nucléaire à Creys-Malville. Ceux venus du “Château”, ou autres Grenoblois, ont vécu la journée du 31 juillet 1977 dans la confusion. Pour contenir la foule, 5 000 CRS, armés de grenades offensives, se sont heurtés à la résistance acharnée des manifestants et surtout des Verts allemands et suisses, en partie armés. Un manifestant est mort. D’autres ont été gravement blessés des deux côtés

Au cours du XXe siècle, dans le cadre romantique du “Château”, des rêves ont vu le jour : certains se sont incarnés, d’autres se sont dissipés... Reste le fragile témoignage d’une époque et d’esprits entreprenants et imaginatifs, reste un joyau qui mérite d’être protégé.

Denise Philippe et Otto Samson

Ceux qui souhaiteront en savoir davantage sur cette demeure trouveront prochainement d’autres documents et informations sur notre site Internet.

Cette suspension provisoire est d'ailleurs évoquée dans la même lettre du Maire qui dit : « *Nous reviendrons vers les Habitants et les Associations ... lorsque nous aurons étudié les différentes hypothèses et les éventuels ajustements à réaliser avec l'architecte urbaniste* ».

Il nous appartient donc, nous habitants et Union de Quartier, de rester mobilisés pour agir et continuer à réfléchir.

Dans un proche avenir, le Plan Local d'Urbanisme doit être modifié afin que puisse se faire ce que veut réaliser l'architecte urbaniste : une enquête publique sera lancée et nous devons y participer, nombreux et attentifs.

D'autre part, au fur et à mesure que nous travaillons et réfléchissons sur ce projet, nous prenons conscience que la Municipalité nous a présenté un projet incomplet, comme s'il s'agissait uniquement d'entériner les implantations conçues par le cabinet DE PORTZAMPAC sur l'aire de l'Esplanade proprement dite, c'est-à-dire à l'endroit où c'est le plus facile et le plus rapide, comme si on avait donné à l'architecte la possibilité de s'exprimer, mais sans obligatoirement tenir compte de l'intérêt de l'ensemble du projet.

Nous ignorons combien il y aura de logements dans ce bloc "DE PORTZAMPAC", par rapport aux 1200 annoncés au total pour le quartier. Et celles qui ne sont pas dans ce bloc n'ont pas été évoquées ni étudiées.

Il nous faut obtenir des informations sur ces autres constructions : leur nombre, leur style, leur répartitions conditionnent ce que sera le futur quartier. Au moins, autant que les seules constructions "DE PORTZAMPAC".

Par exemple, les immeubles à construire Route de Lyon, sur l'un ou l'autre coté, pourraient être relativement élevés, conformément à une certaine logique qui serait de voir les constructions de plus en plus hautes au fur et à mesure qu'on s'éloignerait de l'Isère pour s'approcher de la Bastille.

Autre exemple, et avec la même logique : sur l'aire de l'Esplanade proprement dite, on pourrait construire certains aménagements : commerces, écoles, ou autres, ne nécessitant pas des constructions aussi élevées que des logements.

En conclusion, nous avons un peu de temps : réfléchissons et faisons connaître largement notre position aux responsables de la Municipalité, et à l'architecte urbaniste puisqu'il a été dit que nous pourrions le rencontrer.

Jean Perrin

Là il ne faut pas trébucher, car le sol est jonché de tessons de bouteilles brisées là nuitamment par des irresponsables au sens civique et à la capacité de raisonnement proches de ceux d'une amibe. Avant d'arriver au musée, il est possible de rejoindre le sentier venant des Casemates en empruntant un raidillon.

D'autres aborderont la montée par les Casemates et l'Eglise Saint Laurent. Là on s'engage dans une série de lacets, on gagne assez vite du dénivelé, les bruits de la ville s'estompent, on respire un peu mieux. On découvre la faune locale : des écureuils, des corbeaux, des merles et aussi quelques chats redevenus à moitié sauvages. Très vite on ne se sent plus en ville mais de plus en plus en montagne. Les pulsations cardiaques augmentent au même rythme que le plaisir d'être tout simplement là, de se sentir vivant et en mouvement. Les lacets s'enchaînent puis arrive la terrible volée d'escaliers menant aux fortifications, de celles qui coupent littéralement les mollets.

Là on change un peu d'univers pour se retrouver au début du 19^e siècle; on pourrait imaginer des soldats montant la garde dans les sombres corridors de pierre, des canons sur leurs banquettes de tir, une vie de casernement, des blagues de corps de garde. Puis c'est l'arrivée sur les remparts, ouf, enfin du plat ! On en profite sournoisement pour calmer le jeu et reprendre du souffle (personne ne nous voit ?). En fait, c'est pour mieux attaquer de nouveaux lacets conduisant au fort en passant devant l'ancien magasin à poudre en ruines. Le sentier se fait plus rocailleux et inégal comme s'il fallait durcir encore un peu plus la course avant de parvenir enfin au fort de la Bastille. Être arrivé jusque là est un petit exploit, c'est l'euphorie de l'objectif atteint, la satisfaction d'avoir réussi un challenge personnel qui sera répété tous les deux ou trois jours. Une source de bien-être pour le restant de la journée.

Et puis il faut aussi citer les quelques extra-terrestres qui eux font le circuit en montant par la via ferrata la plus urbaine de la région, démarrent route de Lyon puis redescendent par le sentier ou les escaliers en courant. Belle performance qui sera appréciée à sa juste valeur par ceux qui connaissent la redoutable deuxième partie de l'escalade avec son mur déversé imposant un franchissement très athlétique.

Enfin, restent ceux qui ont vraiment décidé de s'imposer une course très éprouvante : ceux-là vont monter jusqu'au fort, en **courant toujours**, en avalant de bout en bout la longue, la très longue enfilade de marches inégales et disjointes qui part des Casemates. Inutile de dire combien cet effort est éprouvant et réservé à des personnes en excellente condition physique.

Nous avons énormément de chance de pouvoir disposer de ce sentier aussi proche du centre-ville. Des projets d'aménagements visent à le transformer, l'urbaniser, le sécuriser, installer des commerces peut-être aussi. Pussions-nous le conserver tel qu'il est pour le bonheur de tous, sportifs ou non, ce petit bout de nature est vital pour les citoyens que nous sommes.

Pour d'autres informations : <http://www.bastille-grenoble.fr/sentier.htm#>

Joël Kermabon

Agenda

- Prochaines brocantes : 13 juin et 10 octobre
- Fête inter-quartiers le 19 juin. L'après-midi sera organisé un défilé d'Objets Roulants Non Identifiés (ORNI) et une course de certains d'entre-eux. Des prix récompenseront les ORNI les plus remarquables et les plus efficaces. Une animation musicale sera assurée par des musiciens des quartiers impliqués et, en fin de journée, tous les habitants seront conviés à se rassembler sur la Place Saint Laurent pour un repas et un bal qui, tous deux évoqueront l'Italie. Un feu d'artifice marquera la fin des festivités.
- Fête de la Musique le 21 juin, rue Saint Laurent.

Pour Adhérer à votre Union de Quartier

Compléter (lisiblement) ce formulaire et faites-le parvenir à notre local, au 103 de la rue Saint Laurent, accompagné de votre cotisation (10€).

Mme, M.demeurant :
 CP 38..... Tel. Mobile eMail
 adhère à l'Union de Quartier Rive Droite pour l'année 2010.